

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
624^{ème} RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
13 SEPTEMBRE 2016

PSC/PR/BR.(DCXXIV)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 624^{ème} réunion tenue le 13 septembre 2016, a suivi une communication sur les conclusions de la 9^{ème} réunion du Groupe international de contact pour la République centrafricaine (GIC-RCA) qui a été tenue le 25 août 2016, à Bangui, en RCA.

Le Conseil a pris note des communications faites par la Commission, ainsi que par les représentants de la RCA et de l'Union européenne.

Le Conseil a rappelé ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation en RCA, en particulier le communiqué de presse PSC/PR/BR. (DCXII) adopté, lors de sa 612^{ème} réunion, tenue le 28 juillet 2016.

Le Conseil s'est félicité des conclusions de la 9^{ème} réunion du GIC-RCA, y compris la création du Groupe international d'appui pour la RCA (GIA-RCA) pour aider à mobiliser un appui international en faveur de la reconstruction et du développement post-conflit, ainsi que des efforts de consolidation de la paix en RCA.

Le Conseil s'est également félicité de l'initiative de la Commission de l'UA d'organiser, dans les meilleurs délais possibles, une Conférence de solidarité africaine, à Addis Abéba, en vue de mobiliser un soutien de l'Afrique, en appui à la RCA. Dans le même contexte, le Conseil attend avec intérêt l'organisation de la conférence internationale des donateurs, à Bruxelles, en Belgique, en novembre 2016, et a souligné l'importance d'assurer que les annonces de contribution pris lors de cette conférence sont versées de toute urgence à la RCA.

Outre la mobilisation de l'appui international, le Conseil a souligné l'importance d'aider la RCA à créer des mécanismes qui assureront que les revenus des ressources naturelles dont le pays est largement doté sont également utilisés dans les efforts nationaux de développement, en vue de, non seulement promouvoir l'indépendance, mais également réduire les risques associés à la forte dépendance à l'égard des donateurs extérieurs.

Le Conseil a souligné l'importance d'un processus effectif de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, ainsi que de la réforme du secteur de la sécurité en RCA. Dans ce contexte, le Conseil s'est félicité des promesses faites par certains États membres de former les forces de défense et de sécurité nationales de la RCA, afin d'assurer qu'elles possèdent la capacité nécessaire pour s'acquitter plus efficacement de leurs responsabilités républicaines. À cet égard, le Conseil a souligné l'importance de la coordination et de la cohérence des efforts entre et parmi les acteurs internationaux fournissant un appui à la RCA, afin d'éviter les doubles emplois et d'assurer la complémentarité des efforts.

Le Conseil a félicité la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), les pays de la région, les

Nations unies et tous les partenaires internationaux concernés pour leur appui continu aux efforts de reconstruction post-conflit en RCA. Dans ce contexte, le Conseil a souligné la nécessité d'assurer que ces efforts soient harmonisés avec les priorités de la RCA, telles qu'indiquées dans son plan de développement national.

Tout en prenant note de la demande faite par le représentant de la RCA pour la levée de l'embargo sur les armes et des sanctions imposés par les Nations unies, le Conseil a demandé à la Commission d'élaborer des critères standards qui seront applicables à tous les États membres dans des situations similaires, tout en gardant à l'esprit les circonstances particulières de chaque pays.

Conscient de la menace que l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) et d'autres groupes armés et criminels continuent de faire peser sur la paix et la sécurité en RCA et dans la région, le Conseil a exhorté la MINUSCA à envisager la possibilité de se déployer dans tout le pays.

Le Conseil a souligné l'importance de rester vigilant et a demandé à la Commission de l'UA de continuer de soumettre des mises à jour régulières au Conseil.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la question.